CREFOPS.com

EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE **1240 €**

Éligible CPF

FINANCEMENT

Formation SSIAP 2

(Diplôme de Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

SÉCURITÉ INCENDIE

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



La formation SSIAP 2 a pour objectif de vous permettre d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.



Présentation

Le chef d'équipe des services de sécurité incendie a pour missions : le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie, le management de l'équipe de sécurité, la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie, la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité, l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie, l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent et la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

Des épreuves d'évaluation sont prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005.

RS5641
Date d'échéance : 31/12/2026
Certificateur : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE SECURITE PRIVEE

Formation SSIAP 2

(Diplôme de Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Durée

77 h (examen inclus)
Délai moyen d'accès : 3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents.

Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, des équivalences et/ou réduction de parcours sont possibles, après étude de dossier et sur justificatifs.
Après 3 années d'exercice, les titulaires du SSIAP 2 peuvent poursuivre leur parcours vers la formation de Chef de Service de Sécurité Incendie (SSIAP 3)

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Pré-requis

- Etre titulaire du SSIAP 1 à jour ou d'une équivalence réglementaire,
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du Code du Travail pendant au moins 1 607 heures dans les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail,
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité, Recyclage en secourisme de moins de 2 ans.
- Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical (fourni par CREFOPS), selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois.
- Le certificat doit être conforme à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005.

Modalités pédagogiques

La formation SSIAP 2 se déroule sous forme d'enseignements théoriques, d'exercices pratiques et d'exercices de mise en situation.

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

Rôles et missions du chef d'équipe
Gestion de l'équipe de sécurité
Management de l'équipe de sécurité
Organiser une séance de formation
Gestion des conflits
Evaluation de l'équipe
Information de la hiérarchie
Application des consignes de sécurité
Gérer les incidents techniques
Délivrance du permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie
Système de détection incendie
Le système de mise en sécurité incendie
Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
Réglementation Code du Travail
Commissions de sécurité accessibilité

Chef du poste central de sécurité en situation de crise
Gestion du poste central de sécurité
Conseils techniques aux services de secours

Exercices pratiques
Exercices de mise en situation

Évaluation

UNE ÉPREUVE ÉCRITE
Q.C.M. de 40 questions portant sur l'ensemble du programme.
UNE ÉPREUVE ORALE
Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 minutes.
UNE ÉPREUVE PRATIQUE
Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI catégorie A en fonction), 20 minutes /stagiaire.
Des questions du jury compléteront la ronde.

Certification

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique.
Le candidat conserve le bénéfice de chaque épreuve validée seule, pendant un an, il peut ne repasser que la (ou les) épreuve(s) auxquelles il a échoué sans suivre de nouveau la formation.
Après cette période, le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.

L'examen permet l'obtention du diplôme SSIAP 2 à recycler tous les 3 ans avant la date de fin de validité.

CREFOPS Siège Social (Ile de France)
13 Boulevard du Mont d'Est, 93160 NOISY-LE-GRAND
Tel. : 01 80 62 00 40

CREFOPS Sud-Ouest (Bordeaux)
151 quai de la souys, 33270 FLOIRAC
Tel. : 05 57 77 24 18

V3.01.2026